

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 MAI 2011

Le conseil municipal, dûment convoqué le 2 mai 2011, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Dominique PETRONE, maire.

Etaient présents : Jacky NOUET – Georges SILVESTRE – Corinne DECOLLONGE – Magali TAFARO – Christophe LAMBERT – Corinne TAPONAT – Christèle JOSSERAND – Jean-Pierre FONTIBUS

Excusés : Christophe COQUART – Corinne CASALS – Franck ALBANESE – Murielle BARBECOT

Absent : Patrick DER-KEVORKIAN

Secrétaire de séance : Corinne DECOLLONGE

Le compte-rendu de la dernière séance est approuvé à l'unanimité.

DEMANDES DE SUBVENTION

La commission des finances a étudié plusieurs demandes de subvention et propose :

- ⤴ Halte Garderie des 4 Saisons : une réunion entre les 4 communes concernées doit être organisée afin de bien définir les enjeux.
- ⤴ APSM : ce service doit s'équilibrer avec les cotisations des utilisateurs mais la commune reste présente en cas de difficulté, la commune a d'ailleurs déjà accordé une subvention exceptionnelle.
- ⤴ Carrefour des Communes : refus de la commission.
- ⤴ SERIMAD : refus de la commission mais un encart de présentation dans le prochain bulletin municipal sera proposé à cette association.
- ⤴ ADAM : accord d'une subvention de 200 €

Après en avoir délibéré, l'assemblée à l'unanimité valide les propositions de la commission.

DECISIONS MODIFICATIVES

Les décisions modificatives suivantes sont adoptées à l'unanimité :

article 023 (virement à la section d'investissement)	+ 1700 €
article 6574 (subvention ADAM)	+ 200 €
article 7411 (dotation forfaitaire)	+ 1900 €
article 21533 (enfouissement réseau câblé)	+ 1700 €
article 021 (virement de la section de fonctionnement)	+ 1700 €

PARTICIPATION FINANCIERE AUX FAMILLES FREQUENTANT LES CENTRES DE LOISIRS

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la participation financière qu'apporte la commune aux familles dont les enfants fréquentent les centres de loisirs de Saint André de Corcy et de Villars les Dombes durant l'été.

Après en avoir délibéré, l'assemblée décide à l'unanimité de participer à hauteur de 2 € par jour et par enfant sur présentation d'une facture récapitulant les enfants ayant fréquenté ces centres de loisirs au cours de l'été 2011.

DEMANDE D'ANNULATION DE LOCATION DE LA SALLE DES FETES

Monsieur le maire soumet à l'assemblée la demande de Madame TAPONAT d'annulation du titre n° 63 de l'année 2011 d'une somme de 75 €. La location de la salle des fêtes a été annulée pour des raisons personnelles.

Après en avoir délibéré, l'assemblée décide à l'unanimité d'annuler ce titre d'un montant de 75 €.

RENOUVELLEMENT BAIL

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de l'autoriser à renouveler le bail avec M.CHIGNARD, gérant de l'épicerie VIVAL. Le seul changement du bail est la révision du loyer qui est basé sur l'indice trimestriel des loyers commerciaux créé par le décret n° 2008-1139 du 4 novembre 2008.

L'assemblée autorise à l'unanimité le renouvellement de ce bail.

DESHERBAGE DES COLLECTIONS DE LA BIBLIOTHEQUE ET DON

Monsieur le Maire demande à l'assemblée d'autoriser la désaffectation des documents en mauvais état, les documents au contenu périmé, des documents ne correspondant plus à la demande du public mis à disposition à la bibliothèque municipale et de pouvoir faire don d'édits documents à des institutions ou associations à but non lucratif ou à vocation éducative, culturelle ou caritative.

L'assemblée accepte à l'unanimité le désherbage et le don de ces ouvrages.

QUESTIONS DIVERSES

▲ M.PETRONE

1. La boulangerie va changer d'exploitant au début du mois d'août prochain, le nouvel exploitant demande la gratuité pour le 1er mois de location, l'assemblée accepte cette demande.
2. La direction des transports du Conseil Général a donné une suite favorable à la demande de déplacement d'arrêt situé place de l'Eglise vers la place du 19 mars 1962.
3. Présentation de la réforme fiscale de l'aménagement, l'assemblée devra délibérer avant le 30 novembre prochain. Une simulation sera faite afin d'avoir les éléments de comparaison pour pouvoir fixer le taux de cette taxe.
4. Lecture du courrier de M. FOUR.
5. Rencontre avec le propriétaire de la parcelle que la commune loue au centre du village et qui ne souhaite pas vendre, Monsieur le Maire souhaite lancer une procédure de Déclaration d'Utilité Publique.

▲ M.NOUET

1. Signale les nouvelles dispositions fiscales et le vote des taux d'imposition des taxes de la Communauté de Communes Centre Dombes. Le taux de la TOM a été baissé, cette diminution est expliquée par les bons résultats des caractérisations : en triant mieux le coût est moins élevé.
2. Nouvelles modalités des subventions accordées par le Conseil Général, une enveloppe est à répartir entre les projets soumis.
3. Participation de C. JOSSERAND et J. NOUET à la journée organisée par le syndicat des rivières des territoires de la Chalaronne.
4. Inauguration le 14 mai des sentiers de randonnées pédestres par la Communauté de Communes.
5. La « Nouvelle Star » se déroulera le 20 mai prochain.
6. A.G de la Croix Rouge à Villars qui manque de bénévoles.

7. Passage au numérique le 11 juin prochain, les personnes âgées sont-elles préparées ? Une information pourrait être diffusée.
8. Les dégradations sur la commune sont en progression notamment sur le parking de la gare et au City Stade (poubelle, panneaux, arbres détériorés)

▲ Mme DECOLLONGE

1. résume la réunion du groupe de travail de la Communauté de Communes sur la petite enfance, un état des lieux sera réalisé sur tout le territoire.
2. Incident sur le chantier à côté de l'école, voir pour demander à l'entreprise d'étendre son périmètre de sécurité.

▲ M.SILVESTRE

1. la pose de la fibre optique avance, la commune a profité de ces travaux pour faire poser des fourreaux sur la VC 110 en prévision de l'enfouissement des réseaux. France Télécom refuse l'utilisation de son réseau et de ses poteaux.
2. La commission travaux a travaillé sur des aménagements de parkings, des chiffrages ont été demandés : stationnement en épis le long de la route de Monthieux, matérialisation des places existantes sur la place du 19 mars 1962, création d'un parking de 14 places sur la « pointe » en face de la mairie.
3. Le locataire du logement en dessus de la mairie a donné sa dédite pour le 7 juillet prochain, ce local sera remis à la location.
4. Les contrats des supports « sucettes » ont été dénoncés, ces supports ne pourront être déposés avant la fin des contrats publicitaires qui prennent fin entre le 11 février 2013 et le 20 avril 2014.
5. Le devis de la fresque sur le transformateur a été accepté.

▲ M. FONTIBUS demande de prévoir un point d'eau vers le futur parcours de santé, M. NOUET signale que la commission a déjà réfléchi mais cela représente un coût important car il n'y a pas de canalisation d'eau à proximité.

La séance est levée à 23 heures.